AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-8-70 087212

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 *CLERMONT-FERRAND - 63*

ABONNEMENT ANNUEL

25,00 F

Supplément n° 2 au Bulletin n° 119 d'AOUT 1970.-

A V E R T I S S E M E N T.-

V I G N E

MILDIOU - POURRITURE GRISE.-

En cas d'intervention contre la Pourriture grise (Botrytis), après des pluies importantes choisir de préférence un produit agissant en même temps contre le Mildiou, en particulier là où cette maladie a pu prendre de l'extension en cours d'année (pour le choix du produit, consulter le bulletin n° 114 de MARS 1970).

Poursuivre également la lutte contre le Mildiou dans les jeunes plantations, et dans les vignes grêlées en cours de saison.

Clermont-Ferrand, le 12 Août 1970.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P263

Tirage n° 781 du 12 Août 1970 - 2 000 exemplaires - ABONNEMENT 1970 - Expédition n° 18.